

# Projet de loi Bachelot : sa place est à la poubelle !



jeudi 23 avril 2009

*Ce 28 avril aura lieu à Paris une manifestation (Montparnasse - Ministère de la Santé - Sénat à l'appel des organisations syndicales, différents Collectifs de défense de l'Hôpital public, aux Associations d'Usagers qui luttent depuis des mois depuis pour faire abolir ce projet de loi.*

**Le projet de Loi Bachelot est socialement intolérable, économiquement inefficace et politiquement inadmissible.** C'est pour toutes ces raisons que nous demandons son retrait pur et simple ! En effet, ce projet de loi HPST (Hôpital Patient Santé Territoire) renforce l'autoritarisme et le centralisme et tourne délibérément le dos à une réelle démocratie sanitaire et sociale. Préparé sans réelle consultation, il ne tient pas compte des véritables besoins sanitaires et sociaux de la population et nie les dégâts humains et économiques qu'il va générer.

**Ce projet de loi livre l'hôpital public comme le secteur Social et médico-social à l'appétit des actionnaires.** Les hôpitaux publics et les cliniques privées à but lucratif qui seront placés à égalité de droits et les missions de service public de soins ou d'action sociale aux personnes seront ouvertes au marché de la concurrence. C'est une loi qui conçoit l'ensemble du champ sanitaire et social comme une entreprise privée, dans la perspective d'une marchandisation généralisée de la santé et du social.

**C'est en son nom que les employeurs de la convention collective du 15 mars 1966 du secteur social remettent en cause les principales dispositions sur les salaires et les congés** et que les employeurs de la convention collective 51 des hôpitaux privés non lucratifs annoncent une nouvelle révision de cette convention collective.

**Le libéralisme en matière de santé est aussi inefficace que le libéralisme des marchés pour résoudre les problèmes de santé et d'action sociale.** Aucune privatisation ne garantira la possibilité de se soigner selon ses besoins, le doit à une prise en charge et à une compensation des handicaps sociaux, physiques et mentaux !

**C'est aussi pour toutes ces raisons, que nous réaffirmons avec force notre opposition :**

- aux franchises médicales, aux dépassements d'honoraires et aux forfaits de toutes sortes ;
- aux fermetures programmées des lits d'hôpitaux, des services de maternité et de chirurgie ;
- aux regroupements d'hôpitaux avec des conséquences désastreuses sur l'accessibilité et sur les transports des malades ;
- à la recherche de la seule rentabilité dans le cadre des conventions de partenariat entre public et privé ;
- aux milliers d'emplois hospitaliers qui seront supprimés suite à la mise en œuvre de cette loi ;
- aux fausses mesures d'économie, au détriment de la population dont les possibilités de soins seront mises à mal par la réduction des personnels, par l'éloignement des lieux de traitements, et par leurs coûts d'accès...

**Parce que cette loi prépare le démantèlement de l'Hôpital public, du service public d'action sociale et du droit pour chacun de se soigner selon ses besoins, elle ne doit pas être adoptée.**

Au-delà pour les salariés des secteurs de santé et de l'action sociale c'est une profonde restructuration porteuse de suppressions d'emplois, d'externalisation pour le plus grand bonheur des actionnaires de nombreuses activités non lucratives et de mise à mal des droits sociaux statutaires et conventionnels qu'introduit celle loi.

A Lille parallèlement à la manifestation Parisienne, venez nombreux :  
**Un rassemblement est prévu ce 28 avril devant l'Agence Régionale de  
Hospitalisation 59/62, 2 rue de Tenremonde à Lille à 10 H 30.**  
**Une délégation sera reçue à 11 h à l'ARH.**

